

I Speak French.

I need assistance and have the right to receive assistance in my spoken language. Please provide me with an interpreter and note my spoken language in your permanent records. Thank you.

District law requires that agencies provide you with information and assistance in your language for free. If you do not receive help in your language, please call the DC Office of Human Rights at (202) 727-4559 and press 0.



www.ohr.dc.gov



Je parle français.

J'ai besoin d'aide et j'ai le droit de la recevoir dans la langue que je parle. Veuillez me fournir un interprète et consigner dans vos dossiers, pour toute communication ultérieure, que la langue que je parle est le français. Merci.

La loi du District exige que les agences gouvernementales fournissent gratuitement de l'aide et des informations dans votre langue si vous ne maîtrisez pas l'anglais. Si vous ne recevez pas d'aide dans votre langue, veuillez contacter le Bureau des droits de l'homme du District de Columbia au 202-727-4559 et appuyez sur le chiffre 0.



www.ohr.dc.gov

